

Les prochains RENDEZ-VOUS

Novembre 2015

11/11 : Commémoration du 11 novembre (Monument aux morts)
28/11 : Comédie Théâtre de boulevard (salle Récréativ')

Décembre 2015

05 et 06 /12 : Marché de Noël (salle polyvalente)
10 /12 : Remise des colis de Noël aux aînés (annexe de la mairie)

Commémoration du 11 novembre

Cette année, du 10 au 15 novembre, l'exposition sur la guerre de 14 - 18 aura pour **thème principal l'aviation et les aviateurs**. Comme l'an dernier, le fond de cette manifestation sera constitué de souvenirs et objets de cette période. Si vous possédez des éléments concernant cette guerre, vous pouvez les présenter dans cette exposition. Pour cela il faudra les remettre avant le 9 novembre à Pierre Mavel en s'adressant à la Mairie. Ils vous seront rendus à la fin de l'exposition à partir du 17 novembre.

EXPO 14-18

Cérémonie des vœux 2016

La présentation des vœux pour la nouvelle année par le maire, Franck Gonzalès aura lieu le **vendredi 8 janvier 2016 à 18h30** à la **salle Récréativ**. Toute l'équipe municipale compte sur votre présence et vous en remercie par avance.

Info MAIRIE

Déchetterie de Charmeil **Uniquement pour les végétaux**

L'accès aux bennes traditionnelles, autres que végétaux, reste inchangé. Seuls les professionnels (et les particuliers ayant des apports importants) doivent vider leurs végétaux sur cette plateforme payante. Les particuliers avec des apports en déchets verts moindres peuvent toujours vider dans la benne "VÉGÉTAUX" traditionnelle sans paiement.

Pour tout renseignement complémentaire, [veuillez contacter le service déchetterie du SICTOM Sud-Allier : 04 70 45 51 67](mailto:sictom-sud-allier@wanadoo.fr) ou envoyer un courriel : sictom-sud-allier@wanadoo.fr.

Mairie

Place Robert Chopard
031 10 CHARMEIL
Tél. 04 70 32 46 33
courriel : accueil-charmeil@orange.fr

Accueil Mairie

Heures d'ouverture au public :
mardi et vendredi de 10h à 12h
mercredi de 14h à 16h / jeudi de 10h à 13h
samedi de 9h à 11h

Numéros d'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15 - Gendarmerie : 17
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 - Pharmacie de garde : 3915

QUOI DE NEUF? À CHARMEIL

N° 2
AUTOMNE 2015

Bonjour,

C'est l'automne et bientôt la fin d'année ! Les rentrées scolaires, associatives, économiques et autres sont passées; chacun a retrouvé ses occupations. Pour cette nouvelle édition, la municipalité est heureuse de vous faire part de diverses informations, surtout des prochaines manifestations qui auront lieu sur la commune et nous comptons vivement sur votre participation ! Vous trouverez dans ce deuxième numéro.....

ACTUALITÉS de la commune

Pour vous tenir informés des différentes activités courantes et des dispositions prises par la commune dans l'intérêt général.

Info COM

Changements intervenus au sein de l'équipe du conseil municipal
Le transfert du bureau de vote et les prochaines élections « Régionales »

Info NORMES

Détecteurs de fumée : nouvelles directives pas obligatoires mais fortement recommandées.

Info ACTU

L'accessibilité pour tous, et les travaux en cours ou chantiers terminés

Info CONSO

Une nouvelle signalétique simplifiée en trois couleurs distinctes pour les numéros téléphoniques « spéciaux ».

Info EUROPE

Prochainement, la mise en circulation du nouveau billet de vingt euros

Prochains RENDEZ-VOUS

Prenez dates des divers événements et venez nombreux. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 70 32 46 33.

Info MAIRIE

Rappel des renseignements pratiques et toujours utiles !

Info NORMES

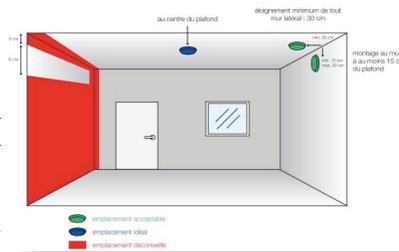
Détecteur de fumée



Depuis le 8 mars 2015, tout lieu d'habitation (appartement, maison) doit être équipé d'au minimum un détecteur de fumée normalisé.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Installer un détecteur de fumée est une opération simple, à la portée de tous. Vous pouvez vous procurer ce dispositif dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces. L'occupant (le locataire ou le propriétaire) doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur. Cette notification est faite par la remise d'une attestation.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du détecteur de fumée. La compagnie d'assurance ne peut d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de son obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie.



Info CONSO

À partir du 1er octobre une nouvelle signalétique des numéros téléphoniques SVA est entrée en vigueur. Il s'agit des n° spéciaux à 10 chiffres commençant par 08 et à 4 chiffres commençant par 3, utilisés par exemple pour les services de relations clients, les renseignements téléphoniques ou la météo. Trois modèles de tarification avec trois codes couleurs, sont proposés par l'association SVA Plus (www.svaplus.fr) avec identification immédiate pour une meilleure clarté du tarif et la protection du consommateur.

<p>0 801 123 XXX Service & appel gratuits</p> <p>30XX Service & appel gratuits</p>	<p>N° VERT : 100% GRATUIT</p> <p>Ni le service ni l'appel n'est facturé au consommateur</p>
<p>0 806 123 XXX Service gratuit + prix appel</p> <p>30XX Service gratuit + prix appel</p>	<p>N° GRIS : SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL</p> <p>Le prix de l'appel dépend du forfait téléphonique du consommateur</p>
<p>0 825 123 XXX Service 0,15 € / appel + prix appel</p> <p>30XX Service 0,15 € / appel + prix appel</p>	<p>N° VIOLET : SERVICE PAYANT ET PRIX APPEL</p> <p>Le service sera facturé au consommateur soit à l'appel soit à la durée et le prix de l'appel dépend du forfait téléphonique du consommateur</p>

Info EUROPE

Mise en circulation à compter du 25 novembre 2015 du nouveau billet de 20 €.

Il s'agit du troisième billet, après ceux de 5 et de 10 euros, à connaître une déclinaison dans la série « Europe ». Ce nouveau billet se caractérise par la représentation d'une image de l'Europe (figure mythologique grecque) et à travers les différences de graphisme (nom de la monnaie en caractères latins, grecs et cyrilliques, initiales de la BCE en neuf variantes linguistiques, carte de l'Europe) ainsi que pour les dispositifs de sécurité (fil de sécurité, filigrane portrait, hologramme portrait, nombre émeraude, impression en relief).



Info ACTU

Mise en accessibilité

#accessibleatous



Un agenda de programmation des travaux a été établi avec la société SOCOTEC (adressé à la Préfecture de l'Allier le 27 septembre 2015), afin de respecter les règles et de réaliser la mise en accessibilité des bâtiments publics pour tous.

Le conseil municipal s'est engagé dans les 6 années à venir à financer ces travaux et se mettre en conformité avec la Loi.

Travaux Voirie

Les chantiers de voirie sont presque terminés.

Ont été terminés les travaux de la rue des Martoulets, la réfection des trottoirs et des bordures à la Vignouse et à la Font du Port.



Sont toujours en cours les marquages des passages protégés et la peinture au sol.



Info COM



Nomination d'Evelyne SROUSSI au poste de 3ème Adjoint

Suite à la décision d'Alain DE COL de quitter ses fonctions d'adjoint, le conseil municipal s'est réuni le mardi 22 septembre pour élire son remplaçant.

Les Élections Régionales



Afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours concernant la carte des treize nouvelles régions de France votée par l'Assemblée nationale (notamment le rapprochement Auvergne-Rhône-Alpes), les dates des régionales ont été fixées aux dimanches **6 décembre (1er tour)** et **13 décembre 2015 (second tour)**. Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles 2017. Il n'y aura pas d'élections nationales en 2016 en France.

Transfert du Bureau de Vote dans la salle Récéactiv'
Pour toutes les prochaines élections,
le bureau de vote se tiendra dans la salle Récréactiv'.